

# PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITE DE LA RÉDEMPTION

#### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

# **AVIS PUBLIC**

## EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,

Chantal Tremblay, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité

#### Rôle triennal 1ère année

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de La Rédemption devant être en vigueur durant les exercices financiers 2024-2025-2026 a été déposé au bureau de la soussignée le 8 septembre 2023;

QUE toute personne peut en prendre connaissance au bureau de la municipalité aux heures d'affaires régulières;

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la Fiscalité municipale, AVIS est également donné que toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à l'égard de ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1er mai 2024;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC DE LA MITIS 1534, boul. Jacques-Cartier Mont-Joli, (Québec), G5H 2V8

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible aux bureaux de la MRC de La Mitis;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 309-2017 de la MRC de La Mitis et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à La Rédemption, ce 5e<sup>e</sup> jour d'octobre 2023.

**Chantal Tremblay** 

Directrice générale et greffière-trésorière

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)**

Je, soussignée, Chantal Tremblay, directrice générale et greffière-trésorière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8.00 heures et 18.00 heures le 5e jour du mois d'octobre 2023, à chacun des endroits suivants:

Bureau municipal et site Internet

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5e jour d'octobre 2023.

Chantal Tremblay, Directrice générale et greffière-trésorière